

07 - 2 9 - 2 5 0 - 0 0 0 0 - 0 0 0 - 3 9 - 0 5 - 0 2 - 0 7 - 0 0 0 1

07.29.250 0000.000-33-04-01-00-0001

1729004233

CONFESSIONNAUX
EGLISE DE SAINT HERNIN

DECOR - MOBILIER
=====

SITUATION DANS L'EDIFICE

Dans les croisillons du transept.

CLASSEMENT M.H.

MATIERE

Bois .

EPOQUE

1791

DIMENSIONS

HISTOIRE

THEME ICONOGRAPHIQUE

RESTAURATION

DESCRIPTION

Deux confessionnaux identiques, de forme semi-circulaire, à toit caréné.

La port. centrale est profondément ciselée. Au dessus de cette porte, emblèmes républicains (?).

A l'intérieur de la porte centrale, inscription : confessionnal du croisillon nord : " M. ALLAIN MENUISIER GUEZENNEC CURE - L - LE CANNEVET MER ".

Confessionnal du croisillon sud : " I. LE GOFF - SCULPTEUR DE ROSTRENEN - RIOU RECTEUR - 1791 - LE LOUPER PRETRE "

1791

BIBLIOGRAPHIE

THOMAS : Dans le passé de Saint Hernin (Quimper, 1946) p. 28

1 - DESCRIPTION

1.1. - TITRE

FONCTION

- Meuble simple à fonction liturgique

SITUATION PAR RAPPORT AU CADRE

- Paire de confessionnaux adossés en pendants au mur Ouest des bras Nord et Sud du transept.

Type : confessionnal

1.2. - MATERIAUX & TECHNIQUE

STRUCTURE

- Nombre de matières : une
- Catégorie de matières : végétale (bois)
- Type de travail : menuiserie et bas-relief; bas relief engagé pour les parclozes.
- Essence : chêne
- Caractères particuliers : coloration par application de peinture de couleur marron foncé

GARNITURES

ASSEMBLAGES, COUPES, RENFORTS

- Catégorie : tenon, mortaise, embrèvement (rainure - languette)
- Coupes : carrées - coupe de raccords moulurés : d'onglet.
- Renfort : chevilles

1.3. - DIMENSIONS

Dimensions principales :

- Hauteur totale : 4,00 m.
- Largeur : 2,30 m.
- Profondeur : 1,25 m.

Dimensions particulières

- Porte centrale : hauteur 1,72 m.

largeur 0,67 m.

- baies latérales : hauteur 1,78 m.
largeur 0,59 m.

- siège de confesseur :
hauteur 0,47 m.
largeur 0,83 m.

- largeur des parclozes : 0,255 m.

- hauteur de la frise : 0,145 m.

I.4. - STRUCTURE ET COMPOSITION DU MEUBLE

- confessionnal composé de deux degrés d'emmarchement d'un corps à trois loges séparées par deux cloisons intérieures et d'un couronnement sommé d'une croix.

- position des panneaux mobiles par rapport au bâti : une jalousie assurant la communication entre le confesseur et le pénitent, pratiquées dans les deux cloisons à hauteur du visage du confesseur assis et du pénitent à genoux.

- panneaux à arasement simple et arêtes vives.

- position des panneaux fixes :

a) porte centrale : double arasement en retrait à raccord à moulures à retour, et grand cadre; à l'intérieur arêtes vives en retrait simple. Moulures (de l'extérieur vers l'intérieur) : adoucissement, listel, quart de rond et filet torique.

b) parclozes : panneau à arasement simple en retrait, en plein bois; raccord mouluré à grand cadre à retour; moulures : adoucissement et doucine

c) frise : arasement simple de niveau, à arêtes vives simples.

d) couronnement : arêtes : arasement simple en retrait, raccord à retour par un quart de rond.

base : arasement simple en retrait à arêtes vives.

Mécanismes et mode de fonctionnement :

a) porte centrale ouvrant vers l'extérieur et à droite

par rotation obtenue par l'intermédiaire de deux fiches à vases.

- b) jalousies : dans la loge du confesseur, deux panneaux coulissant vers l'avant sur glissières supérieure et inférieure.

1.5. - FORMES GENERALES - PLAN & ELEVATION

- Plan : semi-circulaire (parcloles cintrées)
- Elévation : verticale
couronnement à élévation galbée en double doucine.
- Corps : les quatre parcloles constituent formellement et structurellement les montants, la frise la traverse supérieure, l'ensemble, englobant trois baies à encadrement à deux traverses et deux montants (la traverse inférieure formant seuil); la baie centrale est fermée par une porte à un battant ouvrant vers l'extérieur à droite et par deux fiches. Une corniche continue sépare le corps et le couronnement.
- Couronnement : conservant les divisions verticales du corps, prolongeant les parcloles, quatre arêtes paneautées encadrent des panneaux, l'ensemble étant réuni au sommet sous l'amortissement. Une mouluration saillante continue le couronnement à mi-hauteur en deux niveaux de trois panneaux.

1.6. - CONTOURS

- Géométrie simple :
 - emmarchement semi-circulaire à deux marches à arrondi.
 - trois baies rectangulaires à découpe supérieure en arc en segment pour la porte centrale, et en doucine à ressaut pour les baies latérales.

- les parcloles et la frise à incurvation concave contrairement à l'ensemble du confessionnal, en demi-cercle convexe sont en léger ressaut sur celui-ci, ainsi que la corniche en surplomb.
Garnissant les parcloles, un panneau vertical est pris dans la masse à découpes inférieure et supérieure cintrée en sa partie centrale.

- Chantournements divers :

la porte centrale est composée de deux montants et trois traverses séparant deux panneaux ; le panneau supérieur est à découpe supérieure en double doucine à ressaut et angles inférieurs à échancrure concave ; le panneau inférieur rectangulaire présente aux quatre angles une échancrure concave.

- Ajouements :

le panneau supérieur du battant porte un décor ajouré, de forme oblongue.

- Moulurations :

chacune des divisions horizontales et verticales, ainsi que les raccords des panneaux du corps (sauf la frise) sont soulignées par des moulurations de forme et importance proportionnées aux éléments auxquels elles s'appliquent.

1.9. - GARNITURES METALLIQUES

- La rotation des portes est assurée par deux fiches à vases à moulures multiples symétriques de 0,39 m. de hauteur et de 0,018 m. de section.
- La fermeture se fait par une serrure dont la boîte rectangulaire mesure : 0,10 m. de largeur
0,08 m. de hauteur
0,025 de profondeur

Sur la face postérieure de la porte, le palâtre comporte une targette en fer demi-rond et un bouton circulaire assurant l'ouverture de la porte de l'intérieur. La boîte est fixée par deux vis et retenue par deux fers carrés cubiques supérieur et inférieur.

Sur la face antérieure une entrée verticale découpée, repérée et découpée, fixée par quatre clous.

0,25 m. de hauteur
0,04 m. de largeur

description : (cf cliché n° 70.29.14 X)

1.10. - INSCRIPTIONS

- Les deux confessionnaux portent des inscriptions au revers de la porte centrale; sur la traverse supérieure et empiétant latéralement sur les montants et sur la traverse médiane, celle du Nord empiétant sur les montants.
- Les inscriptions concernent la date, l'auteur et les commanditaires de ces confessionnaux.
- Les inscriptions sont gravées au couteau, droites, en lettres droites en caractères d'imprimerie sauf le mot sculpteur en cursive avec initiales du prénom et nom.
- Confessionnal Nord :
traverse médiane : cf. cliché n° 70.29.19 X

.
L L E C A N N E V E T H E R
.

traverse supérieure : cf cliché n° 70.29.I8 X

M : A L L A I N : M : N E N V S I E
.
G V E S E N N E C : C V R E :

- Confessionnal Sud :

traverse supérieure : cf cliché n° 70.29.I6 X

I . L E G O F F sculpteur
DE ROSTRENEN : R I O U . R : r
I790

traverse médiane : cf cliché n° 70.29.I7 X

L E L O V P E R * P .

A l'intérieur du confessionnal Sud, dans la loge Sud sur la traverse supérieure de la cloison est gravée au couteau l'inscription en cursive

COLLOBERT

1844

sur la console formant accoudoir gravée au couteau la date :

1844

I.II. - BON ETAT GENERAL

Les altérations ont été signalées au cours de la description.

1.7. - DECOR ET FINITION

TECHNIQUE

- sans apport de matière
- moulures
- sculpture : * bas-relief engagé = parcloses
porte (panneau inférieur)
- * relief perspectif : porte (panneau inférieur)
- * relief à claire-voie : porte (panneau supérieur)
- * bas-relief : frise (parcloses et baies)
traverse supérieure de la porte
échancrure des panneaux inférieur
et supérieur de la porte
panneau central inférieur du couronnement.
- * relief aplati : panneaux latéraux inférieurs
du couronnement.
- * relief méplat : panneaux latéraux
supérieurs du couronnement.

DESCRIPTION

- Corps;

- * parcloses : décor composé d'un motif central et de deux motifs supérieur et inférieur identiques inversés.
- * motif central: cf. cliché n° 70.29.IIX -
au centre, une couronne, formée de maillons de chaînes, de fers ronds, occupe toute la largeur du panneau ; dans cette couronne s'inscrit une fleur de dahlia simple.
La couronne est supportée et surmontée par un motif de larges feuilles de dahlia à symétrie verticale ; dans ces feuilles, prend naissance de part et d'autre, une tige d'égantier à deux fleurs d'égantines, l'une présentée de face, l'autre de profil ; terminant cette tige quelques feuilles et un bouton d'égantine.
- * motifs supérieur et inférieur : cf. cliché n° 70.29 010 X. Ils sont composés d'une coquille centrale renversée, englobée dans un décor végétal à volutes. Ces volutes en C affrontées surmontent deux volutes apposées. L'ensemble est terminé par un culot de feuilles en bulbe.
- * le panneau est encadré par une mouluration à retour, constitué d'une doucine et d'un filet.

- Porte

* panneau supérieur - cf. cliché n° 70.29.08X - ce panneau de forme oblongue enferme un décor ajouré en demi-relief.

L'ensemble très fouillé (vides peu importants) est cependant simple de composition. La partie droite est remplie par un large motif de plan polygonal constitué par deux brins d'épines à dix entrelacs formant couronne, laquelle encadre le sigle I H S surmontant un coeur enflammé (les lettres du sigle sont composées de petits éléments végétaux, bulbeux).

Les deux plein-cintres (supérieur et inférieur) sont garnis de deux forts enroulements contrariés. A partir d'une marguerite centrale, se développe une volute dont les enroulements sont formés de tiges de feuillages, imbriqués, avec dédoublement terminal latéral, orné d'une fleurette à cinq pétales arrondis.

L'ensemble du décor ajouré est encadré d'une mouluration continue en quart de rond aplati et filet torique.

* panneau inférieur

Les panneaux inférieurs des deux confessionnaux sont quelque peu différents, celui du bras sud représente tous les attributs du Pape, celui du bras nord les attributs d'un évêque. Les deux représentations sont inscrites dans un médaillon ovale vertical inclus dans le panneau rectangulaire. Le médaillon ovale est cerné par une moulure continue en quart de rond aplati et filet torique.

- bras Nord - cf. cliché n° 70.29.09X

L'espace est principalement occupé par une mitre centrale à deux soufflets en arc brisé, non rejoints au sommet, terminés par une boule ; elle est cerclée à la base par un bandeau à décor de losanges, d'olives et de perles. Le soufflet antérieur est partagé en deux compartiments séparés par trois bandes verticales (la bande centrale porte un décor identique à celui du bandeau).

Chaque compartiment est orné d'une croix grecque à mi-hauteur et d'une rosette au ras du bandeau. A noter sur la bande verticale centrale, le martèlement du motif inférieur.

Des fanons frangés sortent latéralement de la mitre ; ils sont frangés à décor incisé de feuilles de gui. Sort également de la mitre, un ruban auquel est suspendu par un anneau, une croix pectorale de malte à branches dédoublées, terminées par des boules.

Passe obliquement dans ce ruban une clé à anneau en "coeur", à tige terminée par une boule ; panneton à rouets inférieur et supérieur et large museau.

A l'arrière-plan, du côté droit, est ouvert un livre à lettres illisibles pavées, placé obliquement ; du côté gauche un livre fermé à trois fers apparents ; en avant et au-dessus de ce livre se trouve un encrier rond dans lequel est plongé une plume d'oie, incurvée vers la droite suivant le contour du médaillon.

À droite, entre les deux soufflets de la mitre, apparaissent des feuillages à plusieurs enroulements.

- bras Sud : cf. cliché n° 69.29.337FV

Une tiare papale à trois couronnes occupe la moitié supérieure du panneau. Ces couronnes sont marquées par des bandeaux (le bandeau inférieur à décor de même type que la mitre, le bandeau central à perles surmontées d'un rang de fleurons à trois perles, le bandeau supérieur surmonté de feuilles d'ache; elle est amortie par une croix papale; à droite apparaît une autre croix papale oblique, à gauche cinq feuilles et deux boules de gui.

Au-dessous et à gauche de la tiare, un chapeau rond de cardinal, vu de trois quarts droite et de dessous; de part et d'autre du bord, apparaissent les deux glands terminant un ruban.

Au-dessous et à droite de la tiare : deux clés entrecroisées tenues par un ruban; seul l'anneau de droite est visible (anneau en "coeur" à boule supérieure centrale); le panneton de droite, à boule terminale, possède un rang de rateaux; le panneton de gauche est identique à celui de la clé du

du panneau Nord. Derrière les clés, apparaissent deux fanons.

* traverses de la porte

- la traverse supérieure cf. cliché N°70.29.06X porte un décor symétrique en bas-relief, il épouse la forme de la découpe supérieure du panneau ; il est formé d'un ruban central froncé, noué en un huit horizontal ; issus de ce noeud et entrecroisés, passant derrière le ruban deux rameaux de feuilles de chênes avec gland.
- la traverse médiane est ornée de petits motifs isolés garnissant les échancrures des panneaux : les échancrures du panneau supérieur sont garnies d'une feuille de cèdre ; les échancrures du panneau inférieur sont garnies d'une feuille de houx.
- la traverse inférieure est ornée de deux feuilles de lierre, garnissant les échancrures du panneau inférieur.

- Frise

- * panneau central : cf. cliché n° 67.29.24 V composition asymétrique constituée par un bicorné central à cocarde, ruban, bouton et panache, derrière lequel s'entrecroisent à droite une épée courte à lame biseautée, garde circulaire quadrillée, panneau en olive, quadrillé, à gauche un parchemin enroulé ; de part et d'autre s'étendent des rameaux de lauriers.
- * panneau latéral droit : cf. cliché n° 70.29.12 X composition asymétrique dans laquelle sont groupés et entrecroisés au centre, une étoile frangée à décor de redents, terminés par des croix latines, un goupillon à manche torsadé et un flambeau creux enflammé. De la vigne (deux grappes et trois feuilles) se développe de part et d'autre.
- * panneau latéral gauche : cf. n° 70.29.13 X composition asymétrique à superposition entrecroisée des attributs des hommes de loi : balance de la Justice et rabat de magistrat. La balance est formée d'un fléau à fer plat, à bord supérieur en bâtière, placé obliquement, avec au centre une tige verticale passante, en fer plat effilé. Les extrémités du fléau sont enroulées, retenant les plateaux circulaires à fond arrondi suspendus par trois tiges à fer rond, fixées au plateau et estampées à l'extérieur.

Les plateaux sont présentés de part et d'autre du fléau, celui de droite au-dessous, celui de gauche au-dessus. Derrière le fléau sont représentés étendus les deux pans d'un rabat, le pan droit devant le plateau droit, le pan gauche derrière le plateau gauche. Les pans sont de forme trapézoïdale avec bordure plate continue. Aux extrémités se déroule de la vigne.

* parclozes :

de part et d'autre de la porte, une couronne royale à cinq anneaux sommés d'une fleur de lys ; le bandeau inférieur est décoré de losanges, d'olives et de perles ; les couronnes sont inégalement martelées. Au droit des parclozes latérales, un bouquet enrubanné formé de trois épis de blé est représenté à l'envers.

* couronnement :

le pan inférieur central est orné, en demi-relief, d'une colombe à ailes déployées (axe vertical) épousant le cintrage du panneau. Sous la colombe apparaissent, encadrant les ailes, des nuages derrière lesquels s'étale une gloire à huit faisceaux, dont deux sont disparus sur le confessionnal du¹/₂ bras Nord et un sur celui du bras Sud. Les deux pans latéraux supérieurs sont décorés d'un quadrillage sur fond de quatre feuilles. Les deux pans latéraux inférieurs sont décorés d'écailles de poissons.

* jalousies :

un médaillon circulaire ajouré assure la séparation entre confesseur et pénitent quand la porte coulissante est tirée. Le décor en demi-relief de ce médaillon est présenté côté patient, il est composé d'un dahlia central à coeur évidé, entouré de quatre motifs (axes vertical et horizontal) végétaux, à enroulement affrontés.

1.8. - JOINTURES SOUPLES :

Néant.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT-HERNIN

II - CARACTERE NATIONAL OU REGIONAL ET STYLE (S) :

Meuble de caractère régional exécuté par des artisans (ou artistes) locaux, comme en témoignent les inscriptions et le style. Malgré des variantes dans les proportions ou le choix des thèmes décoratifs, on ne peut qu'être frappé des similitudes présentées par les confessionnaux de Saint-Hernin avec ceux (dépareillés) de l'église Saint-Pierre de Plouguer à Carhaix, et surtout avec les confessionnaux de l'église Saint-Pierre de Spézet, exécutés entre 1786 et 1788 par le sculpteur quimpérois Ecosse, sur le modèle des confessionnaux du Collège de Quimper (1). Certaines ressemblances sont à ce point évidentes entre les confessionnaux de Saint-Hernin et ceux de Spézet (structure générale, panneau central, motifs ornant les extrémités des parcloles encadrant le panneau central, colombe dans une gloire sur le panneau central du dôme ...) qu'il n'est pas invraisemblable d'imaginer une série d'imitations successives dont trois étapes nous sont connues : les confessionnaux du Collège de Quimper, ceux de Saint-Pierre de Spézet et ceux de Saint-Hernin.

III - HISTORIQUE :

3.1. - ORIGINE

TYPE DE PRODUCTION : Artisanale

AUTEUR(S) ou ATTRIBUTION :

- auteur(s) de la menuiserie :

M. ALLAIN, selon l'inscription du confessionnal Nord. Il se

(1) Archives Paroissiales de Spézet, Registre Paroissial, p. 49.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	000I
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	000I

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

peut aussi que les trois lettres "MER" qui suivent le nom de L. LE CANEVET soient l'abréviation de memisier (inscription du confessionnal Nord). D'après les renseignements trouvés, ce nom de le Cannevet ne semble pas avoir désigné un membre du clergé de Saint Hernin à l'époque qui nous intéresse.

- auteur de la sculpture :

I. LE GOFF, sculpteur de Rostrenen, selon l'inscription du confessionnal Sud.

QUALIFICATION DE L'AUTEUR :

Les données fournies par les inscriptions sur le nom des auteurs de ces confessionnaux et sur l'origine de l'un d'eux sont les seuls renseignements que nous possédions sur ces memisiers et sculpteurs qui n'ont pas laissé de trace dans la documentation d'origine paroissiale et municipale réunie à Rostrenen, pas plus que dans celle de la commune de Saint Hernin dont les archives sont postérieures à cette date. Les listes d'artistes publiées en complément aux répertoires des églises et des chapelles du diocèse de Saint Brieux et de Tréguier d'une part, du diocèse de Quimper et de Léon d'autre part, n'apportent pas non plus de renseignements sur ces personnages (1).

(1) COUFFON (René).- Répertoire des églises et des chapelles du diocèse de Saint Brieux et de Tréguier.- St Brieux, les Presses Bretonnes, 1939-1947, 3 vol. in 8° et un suppl.^t.- Du même auteur, en collaboration avec A. LE BARS, Répertoire des églises et des chapelles du diocèse de Quimper et de Léon, St Brieux, Les Presses Bretonnes 1959, 1 vol. in 8 °

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	000I
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	000I

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

DATE (S) DE FABRICATION :

La date de 1790 (1) lisible sur le confessionnal Sud vaut également pour le confessionnal Nord qui en est la réplique exacte, ce qui est d'autre part confirmé par les noms des ecclésiastiques en charge à cette date et qui sont répartis sur les deux confessionnaux :

Au Nord : GUEZENNEC, CURE;

Au Sud : RIOU, RECTEUR, et LE LOUPER P. (pour prêtre?).

LIEU DE FABRICATION :

L'origine de LE COFF (Rostrenen, dans les Côtes-du-Nord, chef-lieu d'un canton voisin de celui de Carhaix) n'implique pas nécessairement que les confessionnaux aient été exécutés dans cette ville, mais toute autre précision nous fait défaut.

CIRCONSTANCES DE FABRICATION :

(ordre de circonstance idéologique et religieux; auteurs de la commande) :

L'année 1790 est celle de la Constitution Civile du Clergé dont le projet, élaboré du 21 mai au 12 juillet, fut ratifié par le roi le 24 août 1790. Quelques mois plus tard, à l'occasion du remplacement de l'évêque de Quimper décédé, la Constituante fit de nouveau pression sur le roi qui, le 26

(1) et non 1799 comme l'a lu G.M. THOMAS (op.cit. p.28), ce qui n'est conforme ni à la réalité ni au contexte historique.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	000I
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	000I

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

décembre , accepta le décret de l'Assemblée Nationale en date du 27 novembre, décret prescrivant le serment du clergé. On sait que le recteur Riou le refusa, ainsi que son vicaire Joseph-Marie Guezennec. Ce dernier, en effet, figure sur la liste des prêtres réfractaires publiée par le Directoire du district de Carhaix à la suite des arrêtés pris par le département les 21 avril et 2 juillet 1791 (1). De Guézennec, on sait qu'il se tint caché au moins jusqu'en l'an III. Ensuite, on perd sa trace (2).

A propos de Riou et de le Louper, on manque de renseignements et si l'on en a, ils sont contradictoires. Le Louper n'est mentionné nulle part comme ecclésiastique. Le nom se retrouve, par contre, avec des variantes (Louper, Loupper) à diverses reprises pendant la période révolutionnaire dans l'histoire de Saint Hernin : le 29 mars 1789 il désigne, en la personne d'Yves Louper un des membres du corps politique de la paroisse réunis pour la rédaction du cahier de doléances (3); on retrouve mention, lors du passage des chouans en 1795, de Le Loupper, officier municipal (4); enfin, en 1799, Yves le Loupper est élu commissaire du Directoire (5). LE LOUPER est-il un prêtre défroqué qui serait passé à la Révolution? C'est une supposition mais on n'en a aucune preuve.

En ce qui concerne RIOU, quelques éléments connus de sa vie jusqu'en 1790 paraissent certains, ceux qui suivent cette date le sont moins.

1- HEMON (P.), op. cit., pp. 63-64.

2- BERNARD (Daniel).- Le clergé séculier..., op.cit., p.64

3- THOMAS (G.M.), op. cit., p. 66

4- Ibid. , p. 71 et HEMON, op. cit., p. 429.

5- THOMAS, op. cit., p. 70.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERMIN

D'après TRESVAUX du FRAVAL, "M.M. RIOU, recteur de Saint Hermin et le ROUZIC, prêtre de la cathédrale, finirent leurs jours en 1792 dans la maison commune de Quimper " (1).

D'après HEMON, qui mentionne quelques prêtres figurant sur la liste des réfractaires publiée par le Directoire du district de Carhaix à la suite des arrêtés départementaux de 1791 (2), l'ecclésiastique du nom de RIOU, ex-curé de Cleden-Poher, qui figure sur cette liste, est peut-être le même que celui dont parle Tresvaux du Fraval.

Les recherches plus récentes de Daniel BERNARD sur le clergé séculier du Finistère en 1790 (3) permettent de mieux cerner les personnages, car il y a bien eu deux recteurs du nom de RIOU, l'un à Saint Hermin, l'autre à Cleden-Poher. Celui de Saint Hermin qui nous intéresse, prénommé Corentin-Claude, né à Telgruc le 15 octobre 1724 (âgé donc de 66 ans au moment des décrets de 1791 et ne devant^{pas}, en principe, être inquiété par les mesures républicaines), prêtre en 1750, pourvu le 19 août 1777, insermenté, se retira à Telgruc en 1792 et mourut à Brest le premier septembre 1792 (4).

Nous voilà donc mieux renseignés, semble-t-il, sur le recteur de Saint Hermin dont on sait, par ailleurs, qu'il était licencié en droit et qu'il faisait "avec succès les petites écoles " dans sa paroisse (5).

(1) TRESVAUX DU FRAVAL (Abbé F.).- op. cit., tome I (1892), p. 480.

(2) HEMON (P.), op. cit., 1912, p. 64.

(3) BERNARD (D.) op. cit. Bull. soc. archéol. Finistère, 1957, p. 64.

(4) Le recteur de Cleden-Poher, Mathurin-Claude RIOU, né en 1746, qui refusa également le serment, se déporta à Jersey où il mourut. Cf. D. BERNARD, op. cit., Bull. Soc. archéol. Finistère, 1954, p. 106.

(5) OGES (L.), op. cit., 1936, P. 134.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERMIN

Cet homme instruit n'ignorait pas, sans doute, les préoccupations de son ordre ni celles du tiers état et plus particulièrement des paysans de la région, qui se concrétisèrent, pendant l'année 1789, par des troubles dans les paroisses de Saint Hermin et de Motreff entre autres (1). Sans doute avait-il des raisons de désirer des réformes et mit-il, au début, un espoir dans la Révolution.

Le doute s'accroît en ce qui concerne la fin de la vie de Corentin Riou, que Tresvaux du Frazval fait mourir à Quimper en 1792 et que Daniel Bernard fait mourir la même année à Brest. Et comment concilier entre eux et avec ces deux auteurs, les deux récits faits à deux jours d'intervalle (2 et 3 messidor An III : 20, 21 juin 1795) au sujet du passage des Chouans, avec la participation du même témoin Vigoroux? Dans la déposition qu'il fait le 2 Messidor, c'est un jeune prêtre insermenté qui intercède auprès des Chouans en faveur du curé constitutionnel de Landeleau qu'ils avaient enlevé. Dans la déposition du 3 Messidor, c'est l'ancien recteur de Saint Hermin qui joue ce rôle (2). Ces deux textes peuvent n'être pas contradictoires et attester l'existence à la fois de l'ancien recteur Riou et du vicaire Guezennec, mais alors, il faut supposer que Riou est ressuscité depuis 1792 !

Dans l'état actuel des recherches, il est donc difficile de se prononcer sur la fin du recteur Riou. Déjà, l'abbé TEPHANY s'était heurté à des difficultés de lecture ou à l'absence de documentation en ce qui concerne les prêtres détenus au château de Brest en 1792 (3). Par ailleurs, les archives de la commune de Saint-Hermin qui ont eu, semble-t-il, à souffrir du passage des Chouans au retour de leur expédition sur Pont-de-Buis en 1795, sont trop récentes pour nous

(1) SAVINA (Jean).- Les mouvements populaires en juillet et août 1789... Bull. Soc. archéol. Finistère, 1924, pp.62-64.

(2) PEYRON (Abbé).- La chouannerie. Documents pour servir à son histoire ..., 1912, pp. 46 et 47

(3) TEPHANY (Abbé), op. cit., 1879, pp.277-278.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

renseigner sur la période et les personnages qui nous préoccupent (1).

3.2. HISTOIRE DE L'OEUVRE :

Dégradations :

Les deux confessionnaux ont un répertoire iconographique qui traduit bien le début de la Révolution et l'attachement à la Monarchie Constitutionnelle ("La Nation, le Roi, la Loi") et à l'Eglise universelle et hiérarchisée (emblèmes épiscopaux et pontificaux). La coexistence des emblèmes républicains (bicornes, cocarde...) et royaux (la couronne) ne pouvait contenter les républicains farouches de 1794 qui nommèrent , pour le district de Carhaix, une commission militaire prise dans le sein de la "Société populaire régénérée de Carhaix", chargée "de faire tomber absolument les prestiges de la superstition et du fanatisme... et de faire enlever de toutes les chapelles et églises pour prendre toutes matières d'or et d'argent qui y sont, les vases sacrés et tous ornements en général..." (2). Bien que nous n'ayions pas de preuve plus précise, il est probable que ce fut à la suite de ces mesures que les emblèmes royaux furent martelés sur les deux confessionnaux.

IV- SYNTHESE.-

Ces meubles sont de structure traditionnelle et mélangent des éléments Louis XV et Louis XVI. Le décor est d'une exécution soignée, montrant un souci de variété (bas-relief, demi-relief, relief perspectif, relief en plein-bois) et de réalisme dans la représentation des éléments

(1) PEYRON (Abbé).- Documents pour servir à l'étude du clergé et des communautés religieuses... tome II, p.363; G.M. THOMAS, op.cit., p.69; H. WAQUET, Répertoire de la série L... 1921, cf. avant-propos.

(2) HEMON, op. cit., pp 302- 304.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

figuratifs eux-mêmes d'un choix très varié.

Ces deux confessionnaux qui, de toute évidence, s'inspirent de ceux exécutés deux ou trois années auparavant par le sculpteur quimpérois Ecosse à Spézet, tout en permettant d'établir une filiation à partir des confessionnaux de Quimper, présentent également des ressemblances avec d'autres confessionnaux des communes voisines et montrent l'existence d'un style local et même régional.

D'autre part, ils présentent un intérêt historique incontestable du fait que leurs inscriptions nous livrent une date, les noms des artistes et des auteurs de la commande, du fait aussi que l'iconographie reflète très exactement la date et les préoccupations idéologiques du moment. En même temps, les recherches historiques au sujet des personnages font apparaître les limites, les lacunes, sinon les contradictions de la documentation réunie. C'est ainsi qu'il reste difficile, lorsqu'on ne connaît pas mieux la personne et la mentalité du recteur Riou, ses rapports avec Monseigneur Conen de Saint Luc, évêque de Quimper, de préciser si ces confessionnaux ont été commandés et exécutés avant ou après la Constitution Civile du Clergé. Le mélange des symboles républicains, monarchistes et ecclésiastiques peut être interprété comme la tentative difficile - par un esprit assez cultivé pour être ouvert aux problèmes de son entourage et de son époque - de concilier d'une part un désir de réformes offert par le programme républicain et d'autre part l'attachement aux autorités jusqu'alors reconnues, le Roi et l'Eglise hiérarchisée.

Ceci paraissant clair, il reste néanmoins que deux hypothèses sont possibles : si Riou était aussi soumis que la majorité du clergé

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

finistérien à ses évêques, lorsque l'on sait l'attitude de refus très ferme réservé à la Constitution Civile du Clergé par les évêques de Quimper et de Léon (1), il est douteux que Riou ait continué à manifester un attachement aux idées républicaines; dans ce cas, les confessionnaux seraient antérieurs à l'été 1790 et le programme iconographique sculpté, par sa complexité, traduirait les hésitations de quelqu'un qui n'a pas encore choisi.

Comme d'autre part, Riou ne figure pas sur la liste des nombreux recteurs de l'évêché de Cornouaille qui ont signifié leur "adhésion sans restriction" à la prise de position de Mgr de Saint Luc à l'égard de la Constitution Civile (2), on peut se demander si Riou n'a pas continué à tergiverser pendant quelque temps, jusqu'à ce que toute conciliation soit impossible et que, finalement, il refuse le serment en 1791. Dans cette hypothèse, les confessionnaux peuvent être postérieurs à la Constitution Civile du Clergé.

(1) En Juillet 1790, Monseigneur de Saint Luc s'écriait : ... "Il faut protester contre cette pièce destructive de la hiérarchie ecclésiastique.." et peu de temps après, son confrère Mgr de la Marche, évêque de Léon, déclarait, avant la ratification de la Constitution Civile par le Roi, le 24 août 1790 : " Tout Catholique doit reconnaître que l'Eglise est infallible sur le dogme, les mœurs et la discipline générale; que le Pape et les Evêques en sont les juges... " cf. TEPHANY, op. cit. pp. 48 et 436.

(2) TEPHANY, op. cit. pp. 74-82.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	000I
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	000I

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT HERNIN

Des recherches ultérieures permettront sans doute de mieux connaître les personnes du recteur Riou et des artistes qui ont exécuté sa commande, et ainsi, de pouvoir donner la préférence à l'une ou l'autre des hypothèses.

V - DOCUMENTATION.-

1- S O U R C E S

S O U R C E S M A N U S C R I T E S

A.D. Finistère (1) :

Série J : 19.J. 62 à 64 : Fonds Prosper Hamon : notes et documents sur Carhaix et le district de Carhaix sous la Révolution.

Série L : 18.L.18 : Police des cultes et prêtres réfractaires , dossiers généraux et pièces diverses, 1790 _ 1793; district de Carhaix;

18.L.30 à 36 : Prêtres suspects détenus ou déportés, 1791. An X; dossiers individuels;

22.L.75 : Police des cultes, prêtres réfractaires, 1791 - an IV.

(1) A titre indicatif et provisoire en attendant la participation à ces recherches de Monsieur Charpy, Directeur des Services d'Archives du Finistère.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	000I
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	000I

CONFESSIONNAUX

EGLISE DE SAINT-HERNIN

Fonds photographiques : deux clichés Josle Doaré, 1962,
format 13 X 18.

SOURCES IMPRIMEES :

- PEYRON (Abbé).- Documents pour servir à l'étude du clergé et des communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution.- Quimper, Kerangal, 1892-1897, 2 vol. in 8°.- cf. p. 363
- PEYRON (Abbé). - La chouannerie. Documents pour servir à son histoire dans le Finistère.- Quimper, Kerangal, 1912, 1 vol. in. 8°.- cf. pp. 46 - 47 (pièces nos 37 et 38 reproduites partiellement en annexe).
- PEYRON, PONDIVEN, PERENNES (Abbés).- Le manuscrit de M. Boissière. Contribution à l'Histoire religieuse de la Révolution au Diocèse de Quimper.- Brest, Imprimerie de la Presse Libérale, 1927, 1 vol. in. 8°. (voir notamment pp. 35-36, clergé inasseymenté et p. 191 tableaux concernant les arrestations de prêtres entre décembre 1791 et août 1792).
- SAVINA (Jean).- Les mouvements populaires en juillet et août 1789 d'après quelques lettres inédites de Ange Comen de Saint Luc.
- Dans Bull. Soc. Archéol. Finistère, tome LI -(1924)-, pp. 46-67. Voir plus particulièrement pp. 58-59 (troubles à Motreff, St Hernin etc.).

07.29250	0000.000	39.05.02.07	0001
07.29250	0000.000	33.04.01.00	0001

CONFESSIONNAUX

EGLISE SAINT HERMIN

2- TRAVAUX HISTORIQUES

- BERNARD (Daniel).- Le clergé séculier du diocèse de Cornouaille en 1790.- Dans Bull. Soc. archéol. Finistère, tome LXXX (1954), p. 106 (Cléden-Poher) et tome LXXXIII (1957) p. 64 (Saint Hermin).
- HEMON - Prosper).- Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution.- Nantes Soc. Bibliophiles Bretons, 1912, 1 vol. in 4 ° - cf. pp. 63 - 64, 302- 303 et 429.
- KERBIRIOU (Abbé Louis).- Jean-François de La Marche, évêque Comte de Léon (1729 - 1806). Etude sur un diocèse breton et sur l'émigration.- Quimper, le Goaziou, Paris, Picard, 1924, 1 vol. in. 8°.- Cf. pp. 316-319.
- OGES (Louis).- L'instruction sous l'Ancien Régime dans les limites du Finistère actuel.- Dans Bull. Soc. Archéol. Finistère, t. LXIII (1936), p 134.
- ROUXEL (J.).- La constitution civile du clergé au diocèse de Quimper (1790 - 1792). - Vannes, Lafolye, 1911.
- SAVINA (Jean).- Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime et sa convocation aux Etats Généraux de 1789.- Quimper, Bargain, 1 vol. in. 8°.
- TEPHANY (Abbé Joseph-Marie).- Histoire de la persécution religieuse dans les diocèses de Quimper et de Léon de 1790 à 1801. - Quimper, Kerangal, 1879, 1 vol. in. 8°.- Cf pp. 48, 65-66, 74-82, 277-278 et 434-439.

07.29.250	0000.000	39.05.02.07	000I
07.29.250	0000.000	33.04.01.00	000I

CONFESSIONNAUX

EGLISE SAINT HERMIN

- THOMAS (G.M.).- Dans le passé de Saint Hermin.- Quimper, Henoz, 1946.- Voir plus particulièrement pp. 28, 42-46, 66-77.

- TRESVAUX DU FRAVAL (Abbé François).- Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne.- Nouvelle édition, Saint Brieuc, Prud'homme, 1892, 2 vol. in. 8°.- Cf Tome I p. 480.

3- D I C T I O N N A I R E S , R É P E R T O I R E S :

- COUFFON (René).- Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint Brieuc et Tréguier.- St Brieuc, Les Presses Bretonnes, 4 fascicules, 1939- 1947 (suivi d'un répertoire des artistes ayant travaillé dans le département).

- COUFFON (René) et LE BARS (Alfred).- Répertoire des églises et des chapelles du diocèse de Quimper et de Léon.- Saint Brieuc, Les Presses Bretonnes, 1959 , 1 vol. in 8° , suivi d'un répertoire des artistes ayant travaillé dans le département.

- WAQUET (Henri).- Répertoire numérique de la série L des A.D. du Finistère . Documents administratifs et judiciaires de la période révolutionnaire, 1790 - an VIII.- Quimper, Bargain, 1941 (Cf notamment l'avant-propos).

4- D O C U M E N T S D E R E F E R E N C E :

Néant.

07-29-250-0000-000-39- 5-02-07-0001
07-29-250-0000-000-33- 4-01-00-0001

SAINT-HERNIN
ÉGLISE SAINT-HERNIN
CONFESSIONNAL



65.29-V2-337

07.29.250 0000.000 39.05.02.07 0001
07.29.250 0000.000 33.04.01.00 0001

SAINT-HERNIN

Eglise paroissiale

Confessionnal

Détail du dôme

Cliché DAGORN
67.29.25.V.



07.29.250 0000.000 39.05.02.07 0001
07.29.250 0000.000 33.04.01.00 0001

SAINT-HERNIN

Eglise paroissiale

Confessionnal

Détail de la Frise

Cliché DAGORN

67.29.24.V.



SAINT-HERNINEGLISE PAROISSIALEDOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUESMOBILIER

72	CONFESSIONNAL SUD détail du panneau supérieur de la porte centrale	70.29.08 X
73	CONFESSIONNAL NORD détail du panneau inférieur porte centrale	70.29.09 X
74	CONFESSIONNAL SUD détail partie supérieure de la parclose et de la frise	70.29.10 X
75	CONFESSIONNAL SUD détail de la partie centrale des parcloles	70.29.11 X
76	CONFESSIONNAL SUD frise panneau Nord	70.29.12 X
77	CONFESSIONNAL SUD frise panneau Sud	70.29.13 X
78	CONFESSIONNAL SUD Porte centrale, platine d'entrée de serrure	70.29.14 X
79	CONFESSIONNAL SUD jalousie de la loge Nord	70.29.15 X
80	CONFESSIONNAL SUD inscription de la traverse supérieure porte centrale	70.29.16 X
81	CONFESSIONNAL SUD inscription de la traverse médiane de la porte centrale	70.29.17 X
82	CONFESSIONNAL NORD inscription de la traverse supérieure de la porte centrale	70.29.18 X
83	CONFESSIONNAL NORD inscription de la traverse médiane porte centrale	70.29.19 X

SAINT HERMIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud : détail du
panneau supérieur de la porte
centrale

Cliché DAGORN

70.29.08 X



SAINT HERNIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Nord : détail du
panneau inférieur de la porte
centrale

Cliché DAGORN

70.29.09 X



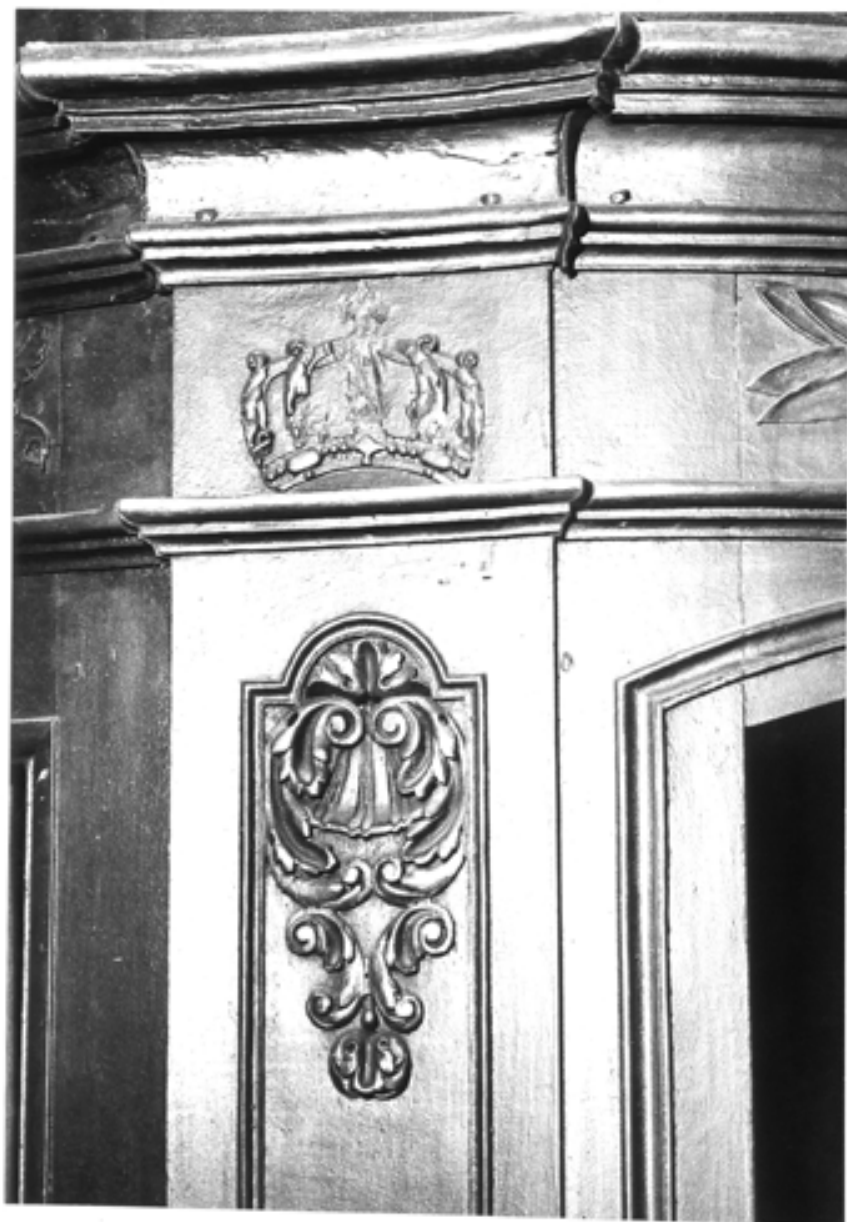
SAINT HERMIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud : détail de
la partie supérieure de la parclose
et de la frise entre la baie Sud et
la porte centrale

Cliché DAGORN

70.29.10 X

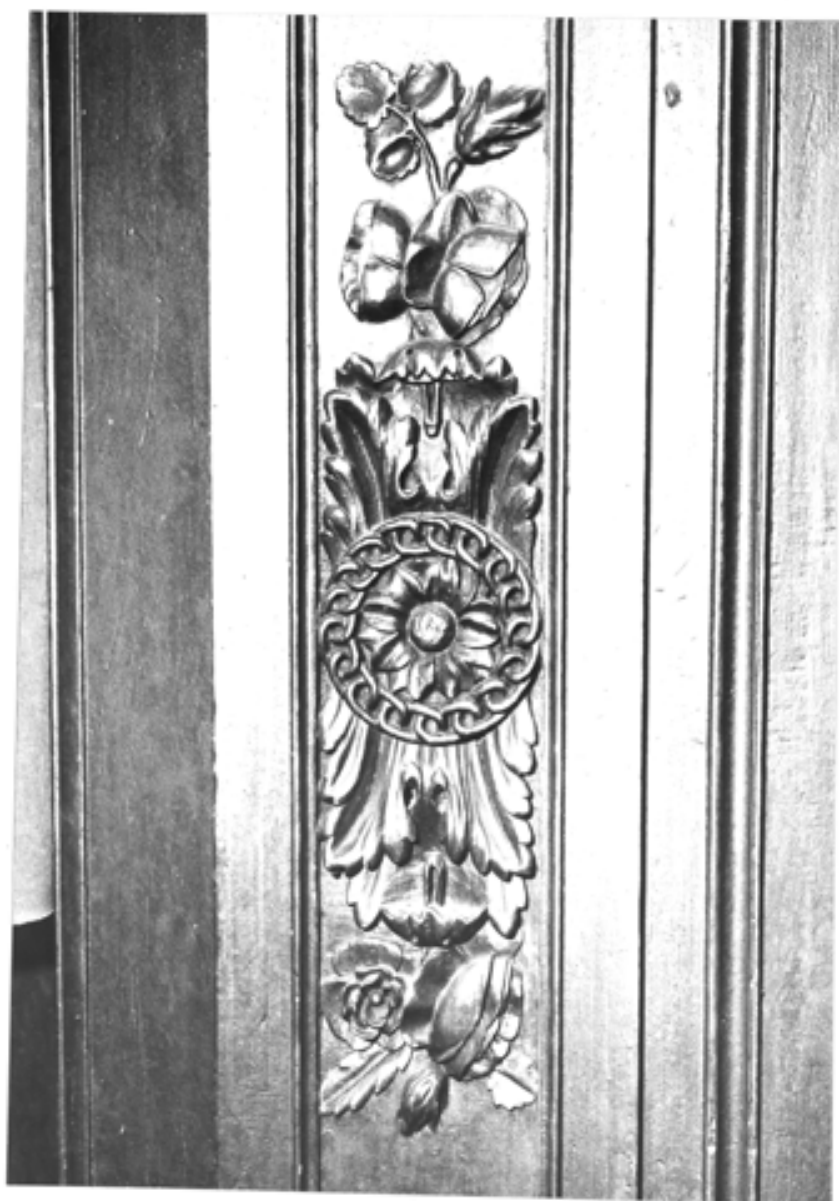


EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud : détail
de la partie centrale des parclores

Cliché DAGORN

70.29.II.X



SAINT HERNIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud
Frise : panneau Nord

Cliché DAGORN

70.29.12 X



SAINTE HERNIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud
Frise : pannesu Sud

Cliché DAGORN

70.29.13 X



SAINT HERNIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud
Porte centrale, platine
d'entrée de serrure

Cliché DAGORN

70.29.I4 X



SAINT HERMIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud
Jalousie de la loge Nord

Cliché DAGORN

70.29.15 X



SAINT HERNIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud
Inscription de la traverse
supérieure de la porte centrale

Cliché DAGORN

70.29.16 X



SAINT HERNIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Sud
Inscription de la traverse
médiane de la porte centrale

Cliché DAGORN

70.29.17 X



SAINT HERMIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Nord
Inscription de la traverse
supérieure de la porte centrale

Cliché DAGORN

70.29.18 X



SAINT HERMIN 29

EGLISE PAROISSIALE

Confessionnal Nord
Inscription de la traverse
médiane de la porte centrale

Cliché DAGORN

70.29.I9 X

